

Les Archers de Saint Jean de Braye

SMOC

Agrément FFTA 0445116 – agrément jeunesse et sport 45-86-065S

Sélectif pour le championnat de France

TIR à 18m

21, 22 et 23 Octobre 2022

ATTENTION, CHANGEMENT DE LIEU : Salle de Tir à l'arc, Parc du Petit Bois à Saint Jean de Braye.
Coordonnées GPS : 47.91504 / 1.9826

ARBITRES : Mrs Jean-Pierre Le Lamer et Jérôme Girard

ORGANISATION : Tirs en AB, 15 archers maximum par départ

HORAIRES :

	Départ 1 Vendredi 21	Départ 2 Samedi 22	Départ 3 Samedi 22	Départ 4 Samedi 22	Départ 5 Dimanche 23	Départ 6 Dimanche 23	Départ 7 Dimanche 23
Greffe	19h	9h	11h30	18h45	9h	11h30	14h
Echauffement	19h15	9h15	11h45	19h	9h15	11h45	14h15
Début des tirs	19h40	9h40	12h10	19h25	9h40	12h10	14h40

- Poussins : 80 cm (puissance < 18 livres)
- Benjamins et minimes : 60cm
- Arcs à poulies : Tri spots verticaux
- Autres catégories : 40cm (Tri spots possibles sur demande lors de l'inscription)

Les archers n'ayant pas reçu leur licence devront présenter un justificatif de leur cotisation.

RECOMPENSES :

- Au premier de chaque catégorie adulte
- Aux 3 premiers de chaque catégorie jeune
- A la première équipe de chaque catégorie

INSCRIPTIONS

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE OU PAR COURRIER.

UNIQUEMENT EN LIGNE SUR :

https://inscriptarc.heb3.org/CVL/Salle_21au23-octobre-2022_St_Jean_de_Braye/

Date limite des inscriptions en ligne : 18 octobre.

Demandes de renseignements et inscriptions éventuelles après le 18 octobre :

alainlegrand.sjb@gmail.com

Contact le jour du concours : 0622864763.

ENGAGEMENTS : PAIEMENT SUR PLACE AU GREFFE : Adultes : 7 €, Jeunes : 4 €

- carte bleue
- chèques à l'ordre « LES ARCHERS DE LA SMOC »
- espèces

TENUE : De club souhaitée – Chaussures de sport obligatoire

INTENDANCE : Buvette